

St-Bruno de Montarville, Mardi 28 février, 2006

À L'attention du : Comité d'éthique de la recherche (sujets humains) – CÉRUL
Objet : Plainte en déontologie: Robert Ladouceur; Christian Jacques



Bonjour,

Par la présente, nous membres de la coalition EmJEU (*Éthique pour une modération du «jeu»*) demandons au CÉRUL de recevoir notre plainte en déontologie concernant la dernière Étude publiée par le professeur Robert Ladouceur et son adjoint Christian Jacques et intitulé: «*L'ouverture du casino de Hull : effets à long terme sur les habitudes de jeu et implications dans le débat entourant le déménagement possible du casino de Montréal.* » (2006). (A)

Quelques mots sur la coalition EmJEU

EmJEU est une coalition de citoyens et de citoyennes préoccupés par le manque d'éthique du gouvernement et de Loto-Québec dans leur gestion des "jeux" de hasard et d'argent. Cette coalition est le résultat d'une démarche citoyenne. EmJEU n'est pas relié à des groupes d'intérêt et nous ne recevons aucune somme d'argent pour implication au sein de notre coalition.

Nos doutes sur l'étude

Comme vous le savez sans doute, il y a un très important débat public à Montréal concernant le projet de déménagement de son casino de l'île Notre-Dame au quartier Pointe-St-Charles. Les citoyens et organismes communautaires se sont mobilisés de façon extraordinaire afin d'empêcher ce projet de se concrétiser. Par ailleurs, Loto-Québec (L-Q) et ses partenaires mènent une très imposante et coûteuse campagne de communication afin de vendre ce projet auprès des citoyens de Montréal et du gouvernement du Québec. Ce dernier attend les recommandations du rapport de Guy Coulombe (*comité interministériel*) qui devrait être déposé incessamment, avant de se prononcer. Dans les communications de L-Q trois (3) des thèmes principaux reviennent avec la régularité d'une horloge : 1) Il n'y a pas d'évidence que l'implantation du casino aura une incidence sur le taux de prévalence au jeu pathologique au sein de la population du quartier; 2) Le projet sera créateur d'emploi pour la population du quartier & le Cirque du Soleil, une compagnie modèle en regard de son implication sociale dans le milieu; 3) Loto-Québec est un citoyen corporatif exemplaire qui s'est donné pour mandat de faire la promotion du jeu responsable.

Or entre le 8 et le 14 février, trois (3) conférences de presse eurent lieu sur ces thèmes. La première (*et c'est la seule qui nous intéresse*) fut celle du professeur Robert Ladouceur et de son adjoint Christian Jacques, qui de leur initiative (*selon leur dire*) dévoilèrent les résultats de l'étude. Comme le professeur Ladouceur, nous ne croyons pas au hasard et cette sortie publique de ce chercheur est d'une telle synchronisation (*en temps et en contenu*) avec les deux conférences de Loto-Québec qu'elle défie toutes les lois du hasard. On peut tout à fait justifier que d'un point de vue scientifique et méthodologique, il existe des failles petites et grandes qui minent toute crédibilité aux résultats présentés le 8 février 2006. Il va aussi de soi que les liens entre Robert Ladouceur et Loto-Québec sont étroits et continus depuis le début des années 90 (c).

Il est important de souligner que les grandes lignes de l'Avis de la Direction de la Santé Publique (B) de Montréal étaient probablement déjà connues par Loto-Québec et Robert Ladouceur car dès le 19 janvier 2006, l'Avis de la DSPM avait déjà fait l'objet d'une conférence publique s'adressant aux élus municipaux et intitulé : «Les enjeux sociosanitaires soulevés par un casino» (D)

Mais au-delà de l'évidente stratégie de communication auquel M. Ladouceur semble s'est prêté il est nécessaire de porter une attention particulière au contenu de l'étude qu'il a publiée. Or dès le départ il a été possible de constater que quelque chose clochait avec les résultats puisque le taux d'attrition est anormalement élevé pour une étude longitudinale de ce type. Celui-ci est d'environ 75% alors qu'il ne devrait pas dépasser les 25%. Monsieur Ladouceur perd donc la trace de $\frac{3}{4}$ des répondants initiaux après 5 ans ! Comment est-il possible de conclure quoi que ce soit pour cette période avec ces résultats et ce d'autant qu'il ne s'agit pas d'une étude sur

un banal bien de consommation, mais sur le jeu pathologique... et que très probablement c'est parmi ceux dont il a perdu la trace que l'on risque de trouver le plus de personnes qui ont souffert de cette dépendance. Les résultats de Ladouceur et Jacques nous apparaissent d'autant plus étonnants que plusieurs de ceux-ci entraînent en contradiction avec ceux d'une étude publiée par la direction de la santé publique de l'Outaouais. Réalisé par le Dr Courteau en 2003, le rapport de cette étude (E) révélait clairement qu'il y a près de 10000 personnes aux prises avec des problèmes sérieux de jeu à Gatineau. Les spécialistes du milieu y témoignent d'une préoccupation sociale qu'on ne peut écarter et que ne semble ne pas avoir mesurée et pris en compte l'étude de Ladouceur et Jacques... Par contre, suite à l'analyse de certaines données (E) issues de cette étude (*Ladouceur & Jacques*) et que nous avons extirpé de tableaux Excel issus de sa présentation PowerPoint (A), nous avons constaté que cette anomalie ne correspond pas parfaitement à la réalité qui elle nous semble encore pire que ce que nous avons prévu puisqu'avec ces mêmes chiffres nous pourrions arriver à un résultat contraire !

Je tiens à préciser que nous avons hésité avant de décider de faire appel à votre comité. Nous ne sommes pas familiers avec les organisations complexes comme l'Université Laval. Nous appréhendons aussi de nous trouver confrontés à des intérêts corporatifs face auxquels, par manque de moyens ou d'information, des citoyens se trouvent toujours désavantagés. Avant de rendre public notre dossier auprès des médias et à Internet (*le lendemain de la réception de cette lettre*), des personnes nous ont conseillé de solliciter l'avis de votre comité. M. Ladouceur et M. Jacques ont le droit d'être entendus, et nous aussi. Ensuite, nous pensons que c'est aussi à l'université de se prononcer face aux sentiments d'injustice qu'éprouvent les citoyens qui subissent des dommages des fautes de leurs professeurs ou chercheurs. Nous vous prions ainsi d'agir avec beaucoup de diligence dans ce dossier, car ce chercheur a par son intervention tenté de mal influencer l'opinion publique dans un dossier socio-sanitaire d'importance."

Plusieurs intervenants et chercheurs ont eu l'occasion de prendre connaissance du contenu de notre plainte et tous nous ont mentionnés que la méthodologie des études (*et ses résultats*) contrevenait à des règles d'éthique de base et que les résultats n'étaient pas scientifiquement acceptables. Nous pourrions donc éventuellement demander à des experts de témoigner devant vous. Déjà nous avons demandé à un expert indépendant le docteur en psychologie, Jean Leblond, un avis scientifique: « *Aspects déontologiques pouvant être soumis pour examen au Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laval* ». Le Docteur Leblond a déjà travaillé au Centre québécois d'excellence pour la prévention et le traitement du jeu (CQEPTJ) de votre université, il connaît donc très bien les travaux de M. Ladouceur... EmJEU endosse pleinement cet avis qui est joint à la présente (*plainte*) comme en faisant partie intégrante.

Alain Dubois

Cordialement,
Alain Dubois pour la coalition EmJEU
Alain-Dubois@videotron.ca

Les membres d'EmJEU: Did Tafari **Belizaire** (victime du "jeu"); Sol **Boxenbaum** (critique de jeux et co-fondateur de Viva Consulting); Jean **Brochu** (avocat et victime du jeu), Pierre **Desjardins** (professeur et auteur du "Livre noir de Loto-Québec); Alain **Dubois** travailleur psychosocial et éditeur de Jeu.compulsif.info; Éléonore **Mainguy**, ex croupière, chroniqueuse et auteure; Jean **Metayer** (retraité et fondateur du RRCCEJHA); Phyllis **Vineberg** (mère d'une victime du "jeu"); May **Chiu**, (avocate, Directrice générale du Service d'aide à la famille chinoise du Grand Montréal)

-
- a) *Présentation disponible sur le CD ci-joint : [HullConferencePresse-ladouceur](#) (PDF)*
 - b) *Cet Avis est disponible sur le CD ci-joint : [aviscasino2006](#) (PDF)*
 - c) *Document disponible sur le CD ci-joint : [Subventions_Robert_Ladouceur](#) (Excel)*
 - d) *Présentation disponible sur le CD ci-joint : [EnjeuxSociauxCRE_SC](#) (powerPoint)*
 - e) *Document disponible sur le CD ci-joint : [outaouais-jeux_hasard_rapport-06-03](#) (PDF)*
 - f) *Document disponible sur le CD ci-joint : [donnees-ladouceur-excel](#) (Excel)*

Alain Dubois, 355 Van Horne, St-Bruno de Montarville, Québec, J3V 1Y5 (adresse confidentielle)